MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Chers ami(e)s,

Notre campagne concernant les gestionnaires de cas se poursuit sur la Colline du Parlement. Le 17 novembre, Toufic El-Daher et moi avons présenté un exposé à l'ACVA, et le 21 novembre, trois gestionnaires de cas ont prononcé un plaidoyer passionné devant le Comité pour ralentir le processus et accorder au personnel plus de ressources pour servir les anciens combattants. Grâce à nos interventions et au soutien des gestionnaires de cas de tous les coins du pays, nous avons réussi à faire en sorte que l'ACVA accepte de tenir des audiences supplémentaires concernant le contrat de réadaptation. Certains anciens combattants, des fournisseurs de services et le ministre seront invités à comparaître devant le Comité au cours des deux prochaines semaines. Nous sommes toujours déterminés à ce que soit concrétisé un engagement ferme en ce qui touche la charge de travail de 25 cas par gestionnaire, à obtenir un financement stable à long terme, et à ralentir la mise en œuvre du contrat de réadaptation jusqu'à ce que les gestionnaires de cas puissent obtenir des réponses à leurs questions et préoccupations, et que nous soyons assurés que les anciens combattants ne seront pas laissés pour compte dans le cadre du nouveau contrat.

Virginia Vaillancourt

Virginia Vaillancourt présidente nationale du Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants

UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE DU CANADA

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et le Syndicat des employé-e-s des Anciens Combattants (SEAC) continuent de sonner l'alarme face à la mauvaise volonté d'Anciens Combattants Canada (ACC) à trouver des solutions permanentes pour aider les anciens combattants et les membres de son personnel.

Malgré les appels lancés par les anciens combattants, les défenseurs de leurs droits et les membres du personnel d'ACC, les problèmes s'aggravent et les anciens combattants, tout comme les travailleuses et les travailleurs, en souffrent. Une solution permanente qui répond aux besoins des anciens combattants se fait attendre depuis fort longtemps. Nous appuyons l'appel lancé par les retraités fédéraux ainsi que les députées et les députés fédéraux pour tenir le ministre MacAulay responsable de son inaction face à la pénurie chronique de personnel, et à ses répercussions sur les anciens combattants.

Un investissement dans les services aux anciens combattants, y compris l'ajout de gestionnaires de cas, est un moyen rentable de s'assurer que les anciens combattants reçoivent des services de qualité qui répondent à leurs besoins.

Le ministre Lawrence MacAulay et les fonctionnaires du ministère ont pourtant eu des années pour régler les problèmes et n'ont fait qu'offrir des platitudes et des solutions de fortune. Le rapport 2022 de la vérificatrice générale du Canada a souligné la nécessité de réduire les temps d'attente pour que les anciens combattants reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit et pour favoriser leur bien-être. Selon le rapport, ACC n'avait pas de plan de dotation à long terme pour remédier aux longs délais d'attente et on demandait à ACC de se doter d'une main-d'œuvre stable pour traiter les prestations, en collaborant avec les organismes centraux du gouvernement afin d'établir un plan de ressourcement durable à long terme pour traiter les demandes de prestations en temps opportun.

Plutôt que d'embaucher suffisamment de fonctionnaires, ACC sous-traite le travail consistant à servir les anciens combattants ayant des besoins en réadaptation à une grande société qui privilégie les profits plutôt que les gens. Les anciens combattants et leurs familles méritent mieux. Les charges de travail excessives, les délais d'exécution serrés, les multiples processus incompatibles ainsi que les systèmes informatisés retardent l'accès des anciens combattants aux services dont ils ont désespérément besoin. La sous-traitance n'est pas la solution. La sous-traitance ne permet pas de disposer d'une main-d'œuvre stable ni de fournir à ACC les mécanismes de surveillance et de contrôle de la qualité nécessaires à la prestation de services axés sur le client. Je vous demande d'intervenir pour que le ministre MacAulay soit tenu responsable et qu'ACC cesse de sous-traiter ses services, embauche un plus grand nombre de gestionnaires de cas permanents, et respecte les promesses qu'il a faites à nos anciens combattants. La population croissante d'anciens combattants au Canada a des besoins complexes qui exigent notre attention collective.

Je compte sur votre appui pour que les anciens combattants reçoivent les services qu'ils méritent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

LE PRÉSIDENT NATIONAL ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,

CHRIS AYLWARD

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NPD: IL FAUT INVESTIR DANS LES VÉTÉRANS ET LE PERSONNEL D'ACC ET ANNULER LES CONTRATS DE MILLIONS $ ACCORDÉS AUX RICHES ENTREPRISES

18 Novembre, 2022

OTTAWA – Vendredi, le leader parlementaire du NPD, Peter Julian, et la présidente nationale du Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants, Virginia Vaillancourt, ont exhorté le ministre libéral des Anciens combattants à mettre fin à son contrat d'impartition de plusieurs millions de dollars à une entreprise privée à but lucratif appartenant à Loblaws. Les fonds doivent plutôt être investis dans le personnel d'Anciens Combattants Canada afin de mieux servir les vétérans et leurs familles.

« Les libéraux ne sont qu'à quelques jours de l'impartition des services de réadaptation des vétérans canadiens à une entreprise appartenant à nul autre que Loblaws. Pire encore, les travailleuses et travailleurs n'ont même pas été formés sur le nouveau système et le syndicat affirme que ce contrat coûtera 25 % de plus qu'il n'en coûterait pour embaucher plus de personnel pour assister les vétérans et leurs familles, a déclaré M. Julian lors de la période des questions vendredi. Plus tôt cette semaine, la vérificatrice générale a confirmé que le ministre ne fait pas assez pour mettre en place un effectif permanent et stable. Pourquoi le ministre fait-il passer les profits de Loblaws avant les vétérans et leurs familles? »

Pour beaucoup de vétérans, les services de réadaptation sont essentiels à leur santé mentale et physique, mais en raison du manque de personnel et des arriérés, les vétérans doivent attendre des mois, voire des années, pour obtenir cette aide. Entre-temps, ACC a suspendu la prestation de services pendant la transition vers le nouveau système, ce qui signifie que les vétérans n'ont actuellement pas accès à des services de soutien mental et psychosocial. Et hier, au Comité permanent des anciens combattants, on a admis que la formation n'était pas terminée, que le système n'était pas prêt et qu'il fallait attendre.

« Le ministre libéral doit ordonner l'arrêt total de ce contrat. Au lieu de dépenser 100 millions de dollars par an pour une entreprise à but lucratif, il devrait les investir dans le personnel d'ACC pour mieux servir les vétérans et leurs familles, mais il ne veut même pas rencontrer le syndicat qui représente les travailleuses et travailleurs, a ajouté M. Julian. Les libéraux ont la responsabilité de protéger celles et ceux qui ont servi notre pays et de se battre pour eux. Mais après sept ans d'inaction et d'externalisation des services de réadaptation à des entreprises qui ne pensent qu'à leur profit, il est clair que les libéraux n'ont pas la volonté d'aider les vétérans et les travailleuses et travailleurs. Les néo-démocrates vont continuer de se battre pour les travailleuses et travailleurs et pour offrir des services de réadaptation de bonne qualité aux vétérans. »

Les personnes qui ont fièrement servi notre pays ont besoin d'être soutenues adéquatement, et une transition réussie de la vie militaire à la vie civile est essentielle. La première étape consiste à écouter les vétérans et à investir dans des services de réadaptation de bonne qualité et accessibles qui donnent la priorité aux personnes et non aux profits. La porte-parole du NPD pour les anciennes et anciens combattants, Rachel Blaney, a réclamé une enquête du comité sur l'impartition et le nouveau contrat des services de réadaptation afin de s'assurer que l'impartition n'aggravera pas un programme déjà en difficulté.

DANS LES MEDIAS

Le recours à la sous-traitance pour les soins aux anciens combattants inquiète | 21 novembre, 2022

Case managers warn veterans' lives at stake as Ottawa presses ahead on rehab contract | The Standard | November 21, 2022

MP Richards calls out Federal Veterans Affairs Minister | Discover Airdrie | November 21, 2022

Veterans' lives at stake, case managers warn, as Ottawa presses ahead on rehab contract | November 21 2022